

La lettre citoyenne

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES CITOYENS : UTOPIE OU RÉALITÉ ?

Gentilly à Gauche Autrement milite pour le développement de la démocratie participative. La participation des citoyens à la vie de la cité est gage de démocratie, source d'idées nouvelles. L'essence même de la démocratie est d'impliquer les citoyens dans les décisions qui les concernent : choix budgétaires, aménagement urbain, stationnement, éducation, culture, ...

**Pas si simple, la bonne volonté ne suffit pas.
Quelle méthode ?**

Quelles informations mettre à la disposition des citoyens et à quel moment ?

Jusqu'où doit aller la concertation ?

Quand l'arrêter et à quel moment les élus doivent-ils prendre la décision ?

Quelle est la légitimité des citoyens qui participent à l'élaboration de projets ?

Quelles articulations entre la démocratie participative et la démocratie représentative ?

➤ A Gentilly, les conseils de quartiers représentent une nouvelle expérience d'organisation du débat citoyen pour les projets de la ville. Au-delà des instances de quartier, la municipalité implique tous les acteurs concernés en fonction du projet débattu par exemple : les professeurs, les parents d'élèves et les habitants du quartier dans le cadre de la rénovation d'une école.

Cette démarche :

■ Implique de développer de nouvelles relations entre les élus, le personnel communal, les habitants et les personnes qui travaillent dans notre ville ;

c'est une révolution culturelle dans la manière de travailler

■ Nécessite une implication forte de tous, il est difficile de concilier les emplois du temps, les impératifs de chacun et d'obtenir le même niveau d'information pour tous

■ Demande de maîtriser le temps de la concertation, pour que sa durée ne porte pas préjudice à la mise en place effective du projet

Débattre d'un projet, ce n'est pas reprendre toutes les idées ou propositions émises. A l'issue de la concertation, la municipalité arrête ses choix en tenant compte de la concertation, de l'intérêt général et des objectifs sur lesquels elle a été élue.

Vous, qu'en pensez-vous ?

Gentilly à Gauche Autrement constate que le chemin s'il est difficile, est possible.

→ Budget :

Cette année, pour la première fois, le budget de la ville a été présenté, avant d'être voté par le conseil municipal, aux conseils de quartier. L'objectif est d'obtenir une participation citoyenne dans l'élaboration du budget. La présentation cette année a permis d'apprécier la difficulté de partager un tel sujet.

Nous devons réfléchir ensemble à ce que serait une démarche participative dans la construction des budgets de la ville.

Un budget pour quoi faire ? Comment bâtir, pour réaliser le programme municipal, un budget de 29 288 120 en fonctionnement et de 8 562 360 en investissement ?

Quelles sont les marges de manoeuvre ?

Comment les habitants peuvent-ils participer ? Où et quand arrêter la concertation ?

→ ZAC de la porte de Gentilly, aménagement de l'Ilot Marquigny :

Gentilly à Gauche Autrement a relancé le débat début 2009 par une consultation de riverains. Puis deux conseils de quartiers de proximité, Centre ville- Frileuse et Plateau, se sont emparés du sujet.

Il leur a fallu travailler, prendre connaissance du projet et de ses contraintes, comprendre les règles d'urbanismes et l'obligation d'équilibrer financièrement le projet. Ils ont rencontré de nombreuses fois les élus, les services municipaux, la société d'économie mixte chargée par la municipalité de la conduite de cette opération. Les propositions ont été présentées au maire le 4 mars, maintenant il s'agit de suivre attentivement la finalisation du projet.

La concertation n'est pas achevée, beaucoup reste à faire mais à ce stade, le bilan de la concertation est globalement positif. Non parce que toutes les propositions ont été acceptées, mais parce que toutes ont été écoutées, discutées, ont obtenu des réponses argumentées qui, ou reprenaient tout ou partie des propositions des Conseils de Quartier, ou conduisaient à une discussion et une position commune, ou apportaient les raisons techniques, légales, environnementales, architecturales qui soutenaient les choix.

Cela a été possible parce que :

Les élus, le service urbanisme et l'aménageur ont donné beaucoup de leur temps pour entendre les questions des Conseils, répondre avec les explications nécessaires à des auditeurs pas toujours au fait des contraintes administratives, légales, architecturales,

Les Conseils de quartiers ont travaillé, leurs membres ont appris, se sont enrichis tout au long de la concertation. Ensemble, ils ont confronté leurs idées, écouté l'autre, accepté l'existence de divergences, défini des propositions communes.

→ Stationnement :

L'équipe municipale a mis en concertation ce sujet difficile, dont la solution est essentielle pour un bon fonctionnement de la ville. Beaucoup de points de vue sont en débat, concernant toute la population, qu'elle soit automobiliste, piétonne ou cycliste.

Le projet a été présenté par le maire adjoint chargé de cette question à chacun des conseils de quartier. De nombreuses questions ont été abordées : la nécessité de revoir le plan de circulation, d'apporter une solution à la congestion du stationnement, l'importance du contrôle, comment le financer, réglementer mais aussi aménager (parkings...). Des propositions concrètes ont été faites, elles doivent permettre d'avancer vers un projet partagé lors d'une assemblée de l'ensemble des conseils avec la municipalité. Les étapes qui suivront, y compris après la décision de principe prise, sont à inventer pour construire et valider collectivement tous les aspects du futur plan de stationnement de la ville.

Dans un tel dossier, les enjeux de démocratie participative sont multiples :

Faire partager les solutions, y compris celles controversées comme le stationnement payant

Arbitrer entre des exigences contradictoires (plus de contrôle et nécessité d'en financer le coût)

Articuler les temps de concertation et les décisions nécessaires pour répondre aux attentes d'une mise en ?uvre effective

Trois exemples différents qui conduisent

Gentilly à Gauche Autrement à des suggestions communes :

Engager une concertation pour toutes les phases de mise en place

Débattre des objectifs du projet

Communiquer, expliquer clairement les enjeux de décisions difficiles

Adresser très en amont l'information sur les dossiers

Établir un calendrier précisant les dates « étapes »

Définir les points sur lesquels les citoyens devront se prononcer.

Cela ne peut fonctionner que si un nombre significatif de citoyens acceptent de s'emparer des dossiers, c'est-à-dire investissent du temps, leur intelligence collective et se fixent comme objectif l'intérêt commun.

Oui, le chemin n'est pas facile. La démocratie participative ne se décrète pas, elle se construit chaque jour, pas à pas, avec persévérance.

**Gentilly à Gauche Autrement vous invite à rejoindre
votre Conseil de Quartier, à participer à la vie de votre ville.**

RYTHMES SCOLAIRES, SEMAINE DE 4 JOURS ? LE DEBAT DOIT REPRENDRE

Dans sa lettre de septembre 2009, Gentilly A Gauche Autrement dénonçait les mesures imposées brutalement par Xavier Darcos, Ministre de l'Éducation Nationale :

suppression de l'école le samedi matin.

Autrement dit : mise en place de la semaine de 4 jours.

Neuf mois après, où en sommes nous ?

Les dégâts sont tels que s'opère un changement de cap au ministère :

Luc Châtel demande aux académies d'encourager l'école le mercredi matin (Bulletin officiel du 18 mars).

Il repose ainsi la question des rythmes scolaires, reconnaissant par là les erreurs des décisions prises.

Notons qu'un an après à « l'ordre » de supprimer le samedi matin, succède l'« encouragement »

à revenir à la semaine de 5 jours !

En effet, 2 rapports, un de l'Académie Nationale de Médecine, l'autre de l'inspection Générale du premier degré de l'Éducation Nationale, préconisent de repenser entièrement le calendrier scolaire :

acquisition des apprentissages fondamentaux le matin, activités culturelles et sportives l'après-midi, diminution des vacances d'été.

L'« après école » proposé par la ville aujourd'hui

L'objectif : Après l'école, les enfants doivent être accueillis dans des structures adaptées, de qualité.

L'étude : payante elle fonctionne dans les 4 écoles élémentaires de 16h30 à 18h.

Les dispositifs spécifiques : gratuits, ils sont proposés dans 3 écoles.

École H. Barbusse : un « Pôle d'animation » de 16h30 à 18h30, sans possibilité de sortie avant 18h30.

Les enfants y prennent leur goûter, disposent d'un temps pour faire leurs devoirs et bénéficient d'activités ludiques et culturelles.

Écoles V. Hugo et G. Courbet : « les clubs de quartier » prennent en charge les enfants de 16h30 à 19h : goûter, aide aux devoirs. Ils peuvent sortir dès 18h, des activités sont proposées jusqu'à 19h.

Les Propositions de Gentilly A Gauche Autrement

Réorganiser le temps scolaire et périscolaire sur cinq jours (en réintroduisant le mercredi ou le samedi matin), avec pour seul souci le bien être et l'épanouissement des enfants.

Faire le bilan des dispositifs spécifiques, effectuer les ajustements nécessaires et l'étendre aux 4 écoles élémentaires.

Nous avons conscience que nos propositions d'organisation de la journée scolaire et des dispositifs spécifiques impliquent de forts bouleversements dans l'organisation de notre ville qui investit beaucoup dans ce secteur : activités sportives, culturelles, vacances...

Cela nécessite une réflexion de tous : écoles, parents, élus, services, employés communaux, etc.

Nous avons proposé à la municipalité de participer à cette réflexion avec tous les partenaires concernés.

Si vous voulez soutenir les actions de Gentilly à Gauche Autrement adhérez !

Gentilly à Gauche Autrement
8, rue du Président Wilson
94250 GENTILLY

Association régie par la loi de 1901
A pour but de développer la participation des citoyens à la vie locale
sur le territoire de la commune de Gentilly et de la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre.